

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2017

L'an deux mil dix sept, le vingt six juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bêlâbre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes sous la présidence de Mr LAROCHE Laurent, Maire de Bêlâbre.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2017

Présents : Laurent LAROCHE (Maire), Laurence BARITAUD, Annie BRULON, Florian CHIRON, Paul JEANNEAU, Marie-jeanne MAILLOCHON, Vincent MANTEAU, Suzanne MARCHAND, Alain NEVIERE, Sylviane OUVRARD, Jean-Marc POUGET, Sandra DUBOS, Stéphane LEONARD

Secrétaires de séance : Sandra DUBOS et Marie-Jeanne MAILLOCHON

Mr le Maire ouvre la séance à 20h30 et procède à la lecture du compte rendu de la séance du 18 Avril 2017.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

A l'ordre du jour :

Chemin “ La Falaisière ”

Après plusieurs entretiens avec les agriculteurs et les riverains concernés, il a été décidé que la barrière restera fermée. La solution préconisée par la commission voirie est mise en attente.

Les agriculteurs ont une autre alternative, passage sur une partie privée.

Il a été décidé qu'il serait posé un panneau de voie sans issue carrefour route de Ciron avant cette barrière et que celle-ci serait aménagée de bandes réfléchissantes.

Contrat CUI école

Le contrat de Mme Joëlle POUGET va être reconduit pour 1 an. Suite à une intervention médicale, Joëlle sera en arrêt maladie pour une durée de 1 mois et demi environ.

Il est donc nécessaire de la remplacer pour cette période (juillet-Août) par un emploi saisonnier (30h/semaine environ)

TAP

Maintien ou pas ?

Les TAP resteront en place pour l'année scolaire 2017/2018.

Dès la mi-septembre une réunion sera provoquée avec les parents d'élèves pour connaître leurs avis et leurs souhaits sur le maintien ou pas des TAP et donc maintenir la semaine à 4,5 jours.

Assainissement – travaux – étude

Suite à une rencontre avec Mme BRESSON du cabinet LARBRE le 31 mai dernier, la priorité des travaux sera sur la partie Nord-Ouest de Bêlâbre. Une étude est à réaliser ainsi qu'une convention avec les propriétaires des alentours.

Commissions

Mr le Maire demande à chaque commission de faire le point sur leurs travaux réalisés et leurs projets afin de présenter ce bilan et ces projets lors d'une réunion publique à mi-mandat, soit octobre 2017.

Ecole-cantine :

Effectif de 2017/2018 : 80 enfants

Concernant l'aide au numérique, un projet d'achat de 16 tablettes est accepté.

La dernière semaine d'école, Mme LEOSTIC propose aux enfants de poncer les tables (enlever les graffitis de l'année passée) afin qu'elles soient propres pour la rentrée prochaine.

La fête de l'école sera le 1^{er} juillet 2017, au plan d'eau.

Finances – ouverture des plis :

Demande de voter pour 2 délibérations pour des avenants concernant les lots 1

Montant du marché initial HT : 686 917,75 €

Nouveau montant du marché HT : 651 511,08 €

Celles-ci sont approuvées à l'unanimité.

Environnement :

Zéro pesticide, une réunion publique est toujours d'actualité, afin de discuter avec la population pour l'année à venir. (Entretien des trottoirs devant chez soi...)

Jeunesse – sport et vie associative :

Etudier un nouveau contrat de location concernant la salle des fêtes, décider qui pourrait être en charge de réaliser les états des lieux lors d'une location et aussi trouver un NOM à celle-ci.

Concernant la course du 15 juillet, voir la décoration de certains parterres de fleurs avec des vélos et demander aux commerçants s'ils souhaitent faire quelque chose dans leurs vitrines.

Communication :

La Feuille de BELABRE est toujours aussi appréciée par la population

Paul demande s'il est possible via cette commission de faire des tracts occasionnels pour faire passer

une info importante à la population.

La réponse est plutôt positive.

Tourisme – culture :

La CDC va déléguer sa compétence tourisme à un Office de tourisme intercommunautaire. L'ouverture au public pourrait être concentrée sur les fréquentations des lieux et pendant les périodes creuses le personnel aurait à travailler sur des tâches plus administratives : les sites internet, les réseaux sociaux, les mises à jour, formations du personnel ...

Cela concerne, Le Blanc, Mézières, Azay, Bélâbre et St Benoit.

Notre préoccupation est de savoir qui va s'occuper de gérer le camping et les chalets en 2018 ????

Travaux – voirie :

Concernant la cour de l'école, dans l'attente des subventions aucuns travaux ne sont programmés.

Questions diverses

La 4G : plusieurs personnes se plaignent concernant la mauvaise réception de la télévision dans notre commune. Les opérateurs BOUYGUES et SFR ont installé la 4G sans consulter et il s'avère que cela provoque des interférences avec la TNT.

Il faut donc inviter la population concernée à venir en mairie pour faire part de leurs réclamations.

Salle des fêtes : Prévoir de remplacer le congélateur, le frigo bar, la chambre froide et le piano de la cuisine.

Un premier devis pour le frigo bar et la chambre froide pour un montant de 7 000,00€ environs.

Conseil d'école : Le dessin concernant l'interdiction de fumer devant l'école a été choisi par les enfants, Mr le Maire va le faire retoucher et imprimer sur une plaque par un graphiste et ensuite il sera installé devant l'école.

Terrain de la Falaisière : le 10 juillet 2017 Mr le Maire va signer l'échange de terrain avec Mr et Mme DESVILLETTE.

Calendrier :

Conseil Communautaire :	27 juin
Rencontre Maires et Mr le Préfet :	3 juillet 14 H
Assemblée Générale office de Tourisme :	3 juillet 18 H
Jury criminel : Laurence Baritaud :	4 juillet à Saint Gaultier
Commission culture :	5 juillet 18 H
Comité Syndical PNR :	7 juillet 17 H
Fête Nationale :	13 juillet 19 H
Courses COMC :	15 juillet 14 H – 20 H
Conseil Communautaire :	25 juillet 18 H 30
Visite du Préfet et du Président du CD 36 :	12 septembre 14 H
Prochain conseil :	18 septembre 20 H

Séance levée à 23h55